

Titre : REGLEMENTATION INCENDIE – ERP de type J - MAISONS DE RETRAITE - EHPAD

La construction des maisons de retraite nécessite une bonne maîtrise de la réglementation incendie. En effet, en cas d'incendie, il ne peut pas être envisagé l'évacuation de la totalité des occupants par leurs propres moyens, compte tenu de leur dépendance.

Ainsi, la réglementation impose un renforcement de l'accessibilité des bâtiments, des éléments de structure, de la distribution intérieure des locaux, et des moyens de secours.

Objectifs pédagogiques :

- *Identifier les réglementations applicables : décret et arrêtés*
- *Maîtriser les principes fondamentaux de sécurité*
- *Connaître l'organisation des textes réglementaires*
- *Savoir adapter la réglementation en vigueur à un projet*

Programme détaillé

- *Introduction : le risque incendie, causes, vecteurs de propagation, conséquences, statistiques*
- *Les textes applicables en matière de sécurité incendie ; historique, textes en vigueur ;*
- *Principes fondamentaux de sécurité ;*
- *Conditions d'implantation ;*
- *Dispositions constructives : Accessibilité, structures, dégagements, locaux à risque particulier*
- *Distribution intérieure : cloisonnement traditionnel, compartimentage, zones protégées ;*
- *Les aménagements intérieurs ;*
- *Les installations techniques : Ventilation, désenfumage, installations électriques, éclairage de sécurité, ;*
- *Les moyens de secours : alarme incendie, moyens d'extinction, SSI, détection des fumées, moyens d'alerte ;*
- *Axes d'amélioration de la sécurité contre les risques d'incendie ;*
- *La formation du personnel ;*
- *Les acteurs de la prévention ;*
- *Les commissions de sécurité : Etude de projets, visites de réception de travaux, visites périodiques, les demandes de dérogation*
- *Les enjeux de la loi ESSOC.*

Moyens pédagogiques :

Afin de dynamiser la formation et d'optimiser l'apprentissage, le mode magistral sera entrecoupé de modes d'apprentissage plus interactifs :

- *Partage d'expérience / story telling ;*
- *Analyse des plans d'un projet ;*
- *Présentation de vidéo ;*
- *Questions / réponses ;*
- *Débats en groupe de travail / brainstorming ;*
- *Utilisation de l'outil digital Klaxoon ;*

Public concerné :

Maitres d'Ouvrage / gestionnaires d'ERP, collectivités locales, maitres d'œuvre, architectes, entreprises de construction, personnel de services techniques, bureaux d'études et de contrôle, bailleurs sociaux, gestionnaires de patrimoine immobilier.

Durée :

1 journée (7 heures)

Animateur :

*Commandant Christophe DENYS, Sapeur-Pompier Professionnel
Expert en prévention*

Prix :

*Intra entreprise → sur devis personnalisé
Inter entreprise → 500 € H.T. / journée / participant*

Lieux :

*Intra entreprise → dans vos locaux
Inter entreprise → Dans nos locaux – Le Carré Haussmann – 4 allée du trait d'union 77127
Lieuxaint OU A déterminer selon vos besoins*

Dates :

A déterminer selon vos besoins

Pour toute demande d'informations complémentaires, nous vous invitons à nous contacter.